

Info Seyssins

N°249

Novembre-Décembre 2023 • Janvier 2024

seyssins.fr



P.8 Dossier spécial
éclairage public

P.12 L'Usep, votre
nouvelle association

P.14 Collecte de la
Banque Alimentaire



Téléthon 2023 : tous mobilisés !

Cette année encore l'Union des Associations Seyssinoises, en partenariat avec la ville de Seyssins, organise une animation de collecte de dons pour aider au combat contre la maladie et apporter du soutien aux malades et aux familles.

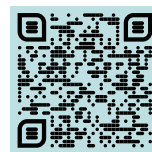
Si vous voulez participer à cette mobilisation populaire, rendez-vous le **samedi 9 décembre 2023 de 11h à 16h** sur le parvis de l'Hôtel de ville – Parc François-Mitterrand pour le plein d'animations au profit de l'AFM-Téléthon.

Au programme, un parcours pour les coureurs et les marcheurs, les cyclistes, les rollers, etc. de la musique, des concerts en live (en partenariat avec le Centre d'Éducation Musicale) et des initiations aux premiers secours.

Le + : sur place, vente de plats salés et sucrés par la caravan'truck l'Encamignon.



Pour vos dons flashez le QRCode compte téléthon de l'UAS



Carnet

■ NAISSANCES

- André PINTER, le 15 août
- Lenny FORLEO DURAND, le 1^{er} septembre
- Talya ALAHMAD, le 8 septembre
- Neyla LAOUBI, le 24 septembre
- Hoani BARTEBIN, le 11 octobre
- Sohan VAUCHEL, le 14 octobre

■ MARIAGES

- Stéphanie LISIEWICZ et Julien MOUNIER, le 26 août
- Julie BOURDAT et Olivier FAUCHERAND, le 2 septembre
- Houria HARAR et Mohamed CHENINE, le 2 septembre
- Sylviane BEVILACQUA et Jean-Pierre AROLES, le 2 septembre
- Camille LETRÔNE et Ronan LE CALVEZ, le 9 septembre

- Dorothée BACHER et Brice DI GENNARO, le 16 septembre
- Deborah MAMERI et David GONÇALVES, le 16 septembre
- Claire GONIN et Robin EXTRANT, le 16 septembre
- Agathe DELANNOY et Guillaume RANNAZ, le 22 septembre
- Johanna CERET et Warren MARTINEZ, le 23 septembre
- Nathalie COTTE et Laurent JANOLIN, le 30 septembre
- Claire VALLETTA et Edouard ROBIN, le 30 septembre
- Iness KADDOUR et Karim BELATTAR, le 7 octobre
- Adeline PERIER-CAMBYT et Brice BELDJILALI, le 7 octobre
- Céline DE REGGI et Frédéric CLAVERIE, le 7 octobre

- Romane SANCHEZ et Adrien CAMPREDON, le 14 octobre
- Cloé BARTHELEMY et Anaïs PAUVERT, le 21 octobre
- Dian ANGGRAENI et Benoit MACABEO, le 21 octobre

■ DÉCÈS

- Janko SRNKA, le 20 août
- Guy MOIGNE, le 23 août
- Louis JAUNET, le 25 août
- Rosario LLOVERA veuve YUFERA, le 26 août
- Francis JARRIER, le 26 août
- Joseph PINTADO, le 27 août
- Alexandre PROTCHOUKANOFF, le 29 août
- Radoslav KARAUIC, le 4 septembre
- Nicole VIALLET veuve PERINO, le 7 septembre

- Giuseppe BELLANTI, le 15 septembre
- Geneviève OGIER veuve GIRAUD, le 26 septembre
- Madeleine LAPORTE veuve ROLLAND, le 26 septembre
- Sebastiano RIBERA, le 26 septembre
- Pierrette SAINT-JAL veuve ALÉZINA, le 30 septembre
- Pierrette TURQUIN veuve GUIDICELLI, le 1^{er} octobre
- Jeannine MARTIN veuve BABIKIAN, le 15 octobre
- Jésus BLANCO, le 16 octobre
- Jeannine JAMAIN, le 19 octobre

seyssins.fr

INFO SEYSSINS N°249 - NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2023 • JANVIER 2024

Directeur de la publication Fabrice Hugelé / Rédacteur en chef Freddy Nervesa / Mise en page Séverine Périllat / Rédaction Freddy Nervesa / Faissal Mostadi / Ont collaboré à ce numéro UAS/LEJS/ Associations seyssinoises / Photos et illustrations Service communication de la ville de Seyssins / Adobe Stock / Impression Cédigraphe, 116, avenue de la République - 38320 Bresson / Distribution Ville de Seyssins / Dépôt légal À parution n° ISSN 0999-8462 / Tirage 4000 exemplaires. Ce document est réalisé par le service communication de la ville de Seyssins / Contact 04 76 70 39 16 ou service.communication@mairie-seyssins.fr



Le mot du maire

En 2023, tout comme 15% des communes de France, le conseil municipal a voté une augmentation importante de la taxe foncière, sans gaieté de cœur. D'autres communes l'avaient fait avant cette date. Et d'autres le feront bientôt.

Le modèle économique de nos communes n'est plus pérenne. Confrontées à une hausse constante des besoins des populations et à la baisse régulière de leurs recettes et de leur autonomie financière. Interdites d'installer de nouvelles entreprises. Sans disposer d'autres leviers fiscaux que la seule taxe foncière. Ne disposant plus de réserves foncières à valoriser. N'ayant aucun produits commerciaux majeurs à développer. Les communes sont exsangues.



Seyssins a commencé très tôt à s'adapter. Depuis 17 ans : aucune augmentation d'impôt, mais des constructions régulières (surtout Pré Nouvel) qui ont permis de compenser les pertes de recettes. Et aussi des économies nombreuses sur les dépenses : températures de chauffage abaissées ; extinctions nocturnes ; baisse des subventions ; personnels transférés à la Métropole ; départs à la retraite non remplacés... mais ce modèle ne suffit plus lorsque surviennent Covid, guerre en Ukraine, explosion des prix des matières premières et de l'énergie. Surtout lorsque la commune possède l'un des patrimoines bâtis digne d'une commune de 15000 habitants ! 25000 m² consacrés à la vie sportive, culturelle, scolaire : ce qui est un atout d'attractivité

en temps normal, devient un terrible fardeau lorsque les prix flambent.

Alors, oui, la commune a choisi de recourir à la taxe foncière. Pour investir dans ce qui nous réunit. Plutôt que de fermer des services, des bâtiments ou renoncer à ce qui fait la qualité de vie à Seyssins. Mais aussi, parce qu'avec la suppression de la taxe d'habitation pour toutes les familles, 95% des ménages Seyssinois paieront moins d'impôt locaux en 2023 qu'en 2019. Et parce que le budget du CCAS a préalablement été augmenté pour pallier aux difficultés des ménages les plus fragiles. Personne n'est oublié.

Dans un monde chahuté, plus que jamais, le courage et l'esprit de résistance sont indispensables pour garantir la cohésion, les solidarités et la promotion d'un avenir durable.

Avec mes cordiales pensées,

Fabrice Hugelé,
maire de Seyssins

Champion de chez nous

7/09/23

Au lendemain de la diffusion du match France-Italie au stade Jean-Beauvallet, proposée par la ville en partenariat avec le Rugby Club de Seyssins et l'Union des Associations Seyssinoises, l'international du XV de France, Louis Bielle-Biarrey est venu rendre visite aux joueurs et aux encadrants du club seyssinois. Formé pendant 8 ans au RC Seyssins, le jeune ailier, à l'avenir prometteur, a donné de son temps aux enfants de l'école de rugby et à l'équipe de sport adapté Les Fabulou's. Un bon esprit collectif et de belles valeurs de partage !



Hommage

16/10/23

3 ans jour pour jour après l'assassinat de Samuel Paty, habitants, élus et agents de la commune se sont rassemblés devant l'hôtel de ville pour rendre hommage à Dominique Bernard, professeur de français tué le 13 octobre 2023 au lycée Gambetta d'Arras, et aux victimes de cet attentat. À cette occasion, le maire, Fabrice Hugelé, a rappelé son soutien aux victimes du conflit israélo-palestinien et condamné les attentats terroristes du Hamas. Une minute de silence a été observée pour se recueillir, pour soutenir les familles et la communauté éducative, et pour condamner ces actes terroristes visant les civils, nos institutions, notre République.





Vous êtes chez vous !

14/10/23

Quels sont les futurs projets phares de la ville ? Quelle est l'histoire de Seyssins ? De quels équipements bénéficient les associations locales ?...

Plus de 70 Seyssinois et Seyssinoises ont trouvé réponse à leurs interrogations à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants à l'espace Victor-Schoelcher.

Après les interventions du maire, Fabrice Hugelé, du Conseil des sages et de l'Union des Associations Seyssinoises, les familles, services de la ville et élus ont pu échanger, en toute convivialité, autour d'un verre de l'amitié. Bienvenue !



Aux urnes citoyens

19/10/23

Les élèves de CE2 au CM2 ont élu les 29 conseillers municipaux jeunes de Seyssins pour le mandat 2023-2025. Comme les adultes, nos jeunes citoyens se sont rendus dans l'isoloir pour choisir leurs représentants après avoir pris connaissance des programmes des candidats, présentés lors d'une campagne haletante.

Le dépouillement des votes s'est tenu le soir même en présence du maire, Fabrice Hugelé, et d'Anne-Marie Lombard, adjointe en charge de l'éducation et de la jeunesse. Cette journée, organisée par les responsables périscolaires et les élus locaux, a été placée sous le signe de la démocratie participative et de la sensibilisation à la citoyenneté.

Un nouvel espace canin au parc François-Mitterrand

Un espace canin de liberté a vu le jour au parc François-Mitterrand. Installée pour une période d'expérimentation de 3 mois, cette nouvelle aire d'environ 250m², entièrement dédiée aux chiens, permettra à vos fidèles amis de cavalier librement. Dorénavant, tous les parcs de la ville sont dotés d'un espace pour vos compagnons à quatre pattes, et tous sont équipés d'un distributeur de sacs à déjections canines. Les agents des espaces verts et de la propreté urbaine comptent sur vous pour maintenir ces lieux propres et agréables.

→ **Pour rappel, ne pas ramasser les déjections de votre chien vous expose à une contravention de 135 €*.**

*Art R634-2 du code pénal.



Participation



Un nom pour la saison culturelle

Les villes de Seyssins et de Seyssinet-Pariset proposent depuis 2017 une saison culturelle commune, riche en spectacles, en diversité de formes artistiques pour une plus grande vitalité culturelle à l'échelle du bassin de vie.

Aujourd'hui, pour marquer plus amplement l'identité de ce projet novateur, nous avons besoin de vous !

Votez pour le futur nom de la saison culturelle commune aux deux villes (1 seul choix possible).

- Constellation*
- Les vagabondes*
- L'incandescence*

Pour participer au choix de nom de la saison culturelle, merci de déposer ce coupon-réponse à l'accueil de la mairie ou du CCAS, ou de le transmettre par voie postale à : Mairie de Seyssins – Parc François-Mitterrand – 38180 Seyssins



Info Seyssins

Ce 249^e numéro de votre journal municipal couvre les mois de novembre, décembre 2023 et janvier 2024.

Le supplément Info Seyssins + sera lui distribué en décembre avant la parution du prochain numéro

Infos métró

ZFE : à vos marques, prêt, respirez

Une Zone à Faibles Émissions pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés a été mise en place au mois de juillet 2023, dans 13 communes de la métropole grenobloise, dont Seyssins.

Cette mesure permet d'améliorer efficacement la qualité de l'air et répond aux obligations de la loi Climat et résilience et du Plan de protection de l'atmosphère, en limitant la circulation des véhicules les plus polluants.

Mode d'emploi

Pour circuler dans cette ZFE une vignette Crit'Air doit obligatoirement être apposée sur votre pare-brise. Et depuis juillet 2023, les véhicules « non classés », ou Crit'Air 5, ne peuvent plus y circuler, du lundi au vendredi entre 7h et 19h.

Un accompagnement personnalisé pour les ménages concernés par la ZFE

Pour accompagner les ménages concernés par l'interdiction de circulation de leur véhicule, Grenoble Alpes Métropole et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise ont mis en place un dispositif de conseil et d'aides financières.



©Grenoble Alpes Métropole

Pour plus d'informations sur le dispositif et sur les différentes aides proposées :
zfe.grenoblealpesmetropole.fr



©Grenoble Alpes Métropole

Changez de poêle, changez d'air !

À partir d'octobre 2024, pour améliorer la qualité de l'air, l'État interdira sur le territoire de la Métropole l'utilisation des cheminées à foyer ouvert, ces dernières étant la 1^{re} source de pollution aux particules fines. Pour accompagner les ménages, la Métropole propose une prime allant jusqu'à 2000 € pour financer l'acquisition d'un appareil plus performant et moins polluant, pouvant représenter plus de 50% de l'opération. Les travaux peuvent être pris en charge à 100% pour les foyers les plus modestes, grâce aux aides de l'État (MaPrimeRenov et CEE).

Contact : Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) au 04 76 00 19 09 ou par mail : prime-air-bois@alec-grenoble.org

+ d'infos : grenoblealpesmetropole.fr



Collecte des déchets

Avec les jours fériés de la fin d'année, les jours de collecte des déchets peuvent être modifiés. Pour connaître les jours précis de ramassage, rendez-vous sur le moteur de recherche de la Métropole : grenoblealpesmetropole.fr
> Gérer mes déchets >
> Ramassage des poubelles >
> Collecte les jours fériés



Éclairage public... coup de projecteur !

Dans un contexte économique jamais rencontré auparavant où le prix de l'énergie est en constante augmentation, la commune de Seyssins attache une importance particulière à la bonne gestion de ses consommations, notamment celles relatives à l'éclairage public. Depuis plusieurs années, Seyssins investit donc pour moderniser son parc d'éclairage public tout en luttant contre la pollution lumineuse. Cette année, de nouveaux efforts ont été entrepris pour poursuivre de manière significative cette évolution. On vous explique.

Investir aujourd'hui pour moins consommer demain

L'éclairage public représentait en 2022 17% des dépenses énergétiques de la commune, soit une consommation de 398821kWh contre 837858kWh en 2007. C'est donc 52% de consommation de moins en une quinzaine d'années et plus de 71 000€ de dépenses évitées en 2022*.

L'explication? Une politique volontariste de recherche d'économies d'énergie qui passe par le remplacement des anciens éclairages à lampes sodium par des points lumineux à technologie Led.

Et ces actions se sont encore intensifiées en 2023 avec la tenue d'une importante campagne de travaux. Démarrées en septembre, ces interventions, assurées par le prestataire S.E.B. (Signalisation Éclairage Belledonne) / Bialec se poursuivront jusqu'à la fin de l'année et permettront l'installation de 190 éclairages Led et le remplacement d'une cinquantaine de mâts sur l'avenue Louis-Armand, l'avenue de Grenoble, l'avenue de la Poste, la rue Joseph-Moutin ou encore au niveau du Prisme. De nouvelles installations plus efficaces et moins énergivores qui répondent aux besoins de sécurisation des espaces publics, notamment des traversées piétonnes, et qui réduiront par 3 la facture d'électricité.

Aussi, grâce à une meilleure photométrie de ces éclairages Led, pas moins de 21 anciens candélabres seront déposés.



Seyssins exemplaire

Depuis 2018, la ville de Seyssins procède à l'extinction de l'éclairage public, en pleine nuit, pour maîtriser davantage ses coûts de consommation d'énergie, mais également pour lutter contre la pollution lumineuse et préserver la biodiversité.

Une initiative qui depuis, a été prise en exemple par un grand nombre de communes de l'agglomération grenobloise.

Cette extinction, adaptée à l'usage des administrés et au fonctionnement des services publics de transport en commun, est fonction des différents secteurs de la ville:

- **En Plaine et au Prisme:** entre 1h30 et 4h45
- **Dans le Haut-Seyssins:** entre 22h30 et 5h
- **Dans le reste de la commune:** entre 23h et 4h45

*Source : Bilan énergie de l'Alec 2022 - Agence locale de l'énergie et du climat

Parole d'expert

Thomas Charreton

Directeur général de l'entreprise S.E.B., Signalisation Éclairage Belledonne, et de Bialec



Quel sont les missions confiées à votre entreprise ?

Nous intervenons sur la commune de Seyssins depuis 2006, sur l'éclairage public ainsi que sur les luminaires des équipements. Notre connaissance du réseau nous permet d'intervenir dans les meilleurs délais et d'identifier le type d'intervention à mener sur les 1600 points lumineux de la commune. Nos missions comprennent trois volets. Du préventif, lorsque nous remplaçons les lampes ou appareillages défectueux; du curatif, lorsqu'un dysfonctionnement survient sur le réseau (ndlr. après un accident, un accrochage ou en raison d'un câble en défaut); et enfin de la modernisation avec l'installation de nouveaux mâts ou luminaires Led dont la durée de vie est estimée en moyenne à 20 ans.



Ce point est étroitement lié à la politique d'investissement de la ville pour gagner en efficacité énergétique et fournir un meilleur éclairage des voiries. Et Seyssins en a fait le choix.

Un exemple ?

Au-delà de la campagne de modernisation entreprise cet automne, à la demande de la ville, j'évoquerai notre intervention cet été sur l'éclairage du terrain de football synthétique de l'espace sportif Jean-Beauvallet.

Au total 16 projecteurs à lampes sodium, de 2000W chacun, ont laissé place à 12 projecteurs à LED de 1600W.

L'investissement de la commune, financé en partie par le FAFA - Fonds d'Aide au Football Amateur, lui permet aujourd'hui de consommer deux fois moins d'électricité et de gagner une fois et demie plus d'éclairage.

Cette nouvelle installation a été homologuée par la Fédération Française de Football et rend la pratique du foot en soirée possible avec un niveau d'éclairage de qualité et une uniformité optimum pour le confort visuel des joueurs.

Nous observons parfois des luminaires allumés en journée, qu'elle en est la raison ?

C'est très simple. La ville nous transmet des fiches d'intervention lorsque les agents ou les riverains constatent un dysfonctionnement ou un luminaire défectueux. Sur place, nous procédons à une série de tests afin de contrôler l'ensemble des éclairages du secteur concerné et des armoires électriques. Pour cela, il nous faut donc allumer les points lumineux en journée.

*Ndlr. : À compter du 1^{er} janvier 2024, l'éclairage public sera géré par l'entreprise GreenAlp, filiale indépendante de GEG, suite au groupement de commande constitué par Grenoble Alpes Métropole et les communes concernées.

L'entreprise S.E.B./Bialelec continuera quant à elle d'intervenir sur les éclairages des équipements sportifs de la commune.

En chiffres



50 %

du parc en éclairage Led

-50 %

de consommations en une quinzaine d'années

1600

points lumineux sur la commune

218 k€

d'investissement en 2023

Seyssins engagée

En juillet 2021, la commune de Seyssins signait, avec 22 autres communes de la Métropole Grenobloise, la « Charte d'engagement Lumière » pour la modernisation de l'éclairage public. **L'objectif métropolitain est en effet de réduire de 60% la consommation énergétique liée à l'éclairage public de ces communes à l'horizon 2035, soit une économie de 21 à 38 millions d'euros selon l'évolution du prix de l'énergie.**

Cela passe notamment par une politique d'extinction nocturne, par la réduction de l'intensité lumineuse en milieu de nuit et l'application des préconisations spécifiques de protection de la biodiversité dans l'ensemble des zones naturelles, agricoles et forestières.



Fabrice Hugelé, maire de Seyssins, en compagnie des autres maires signataires de la Charte d'Engagement Lumière

Lutter contre la pollution lumineuse

La modernisation de l'éclairage public et son extinction répondent aux grands enjeux environnementaux et à la lutte contre la pollution lumineuse néfaste pour la faune et la flore endémiques et les habitants.

En effet, l'exposition à la lumière artificielle peut provoquer chez l'Homme des troubles du sommeil. Au-delà de réduire la visibilité du ciel étoilé durant la nuit, elle agit défavorablement sur le rythme biologique des animaux, sur leurs activités nocturnes et leurs déplacements.

C'est pourquoi, la ville de Seyssins agit au quotidien pour limiter ces effets au travers de la programmation de l'éclairage, tout en sensibilisant régulièrement les habitants sur cette thématique.



Sensibiliser pour mieux protéger

Seyssins participe depuis 2018 à l'opération « Le mois de la nuit » pour sensibiliser le public à la pollution lumineuse et à ses méfaits pour l'homme et les animaux nocturnes.

Pour cette 6^e édition, les Seyssinois ont été invités le 14 octobre à participer à une balade nocturne dans l'ÉcoQuartier de Pré Nouvel. Accompagnés d'une animatrice de France Nature Environnement et de Gérard Capelli, bénévole à la Ligue pour la Protection des Oiseaux, les familles sont parties à la découverte des chiroptères, mammifères aux « mains ailées », et plus précisément des pipistrelles. Sensibles à la pollution lumineuse, ces

dernières sont bien implantées à Seyssins. Pour la protéger, la commune a installé des gîtes à chauves-souris dans ses espaces naturels, comme dans l'Espace Naturel Sensible de la colline de Comboire, et développé les zones humides, propices à leur développement.

Présente lors de la balade, Julie de Breza, 1^{re} adjointe en charge de l'environnement, du développement durable et de l'urbanisme, a rappelé l'importance d'organiser ce type d'animations pédagogiques, notamment auprès des enfants, et la politique volontariste de la ville en matière de réduction des consommations énergétiques.



Le saviez-vous ?

Depuis 2021, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), composée d'organisations gouvernementales et de membres de la société civile, a, lors du Congrès mondial de la nature, inscrit la lutte contre la pollution lumineuse comme objectif prioritaire dans la protection de la biodiversité, pour le bon fonctionnement des écosystèmes et dans la lutte contre le gaspillage d'énergie.

Extinction, les commerces aussi ont des obligations

- L'extinction des vitrines doit se faire avant 1h du matin et jusqu'à 7h du matin.
- Les pré-enseignes et enseignes lumineuses doivent être éteintes entre 23h et 7h le lendemain.
- Les éclairages intérieurs des locaux professionnels doivent être éteints au plus tard 1h après la fin de l'activité.
- Les éclairages de parkings attenants doivent être éteints au plus tard 2h après la fin de l'activité.

→ Le non-respect de ces règles exposera le professionnel à s'acquitter d'une amende de 1500 €



Donner le goût du sport

Une nouvelle association sportive a vu le jour à Seyssins : l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré. Cette dernière propose des activités sportives aux élèves de la commune. Lumière sur cette initiative ayant pour vocation de sensibiliser les jeunes au sport et à l'activité physique !

Lancée en septembre 2023, sous l'impulsion de l'équipe pédagogique de l'école Blanche-Rochas, l'Usep organise des séances d'activités physiques pour les écoliers des classes maternelles et élémentaires, en complément de l'éducation sportive déjà dispensée dans les établissements.

À Seyssins, ces activités sont organisées toutes les semaines, les mercredis matins, avec une première séance pour les CP et CE1 de 9h à 10h30 et une deuxième séance pour les CM1 et CM2 de 10h30 à 12h.

Animée par Chrystelle Durieux, éducatrice

des activités physiques et sportives à Seyssins, l'Usep propose une variété d'activités sportives aux enfants, selon un planning et 3 grands objectifs établis au préalable. La première partie, basée sur les sports coopératifs, apprend aux élèves à jouer collectivement et à créer un esprit de cohésion. Le deuxième volet se concentre sur les jeux individuels d'opposition pour initier les enfants aux différentes disciplines sportives existantes. Elle est suivie d'une période de gymnastique et de jeux de cirque pour développer la coordination et la motricité.

Enfin, le dernier volet ciblera les jeux

d'extérieur comme les courses d'orientation ou le baseball, avec toujours comme maître-mot, donner aux élèves l'envie de se dépenser et de se dépasser.

Pour inscrire votre enfant, il vous suffira simplement de régler une cotisation de 20€ par an. Toutefois, l'Usep ayant été victime de son succès, il vous faudra patienter jusqu'à la rentrée scolaire 2024/2025 pour vous aussi profiter de tous les avantages proposés par l'association.

Contact :
usep.seyssins@gmail.com

Frédéric Desfrenne

Le guide des cabanes



« *Tant qu'il y aura des cabanes, rien ne sera vraiment perdu* »

f unecabaneparjour | @unecabaneparjour
uneaventureparjour.fr

Micro- Aventures, cabanes non gardées.
128 pages, 14.95€, éditions Vagnon

Un matin de colonie, un enfant ouvre les rideaux. De sa fenêtre, une vue imprenable sur le Mont-Blanc. L'enfant, séduit par la beauté du paysage, n'a qu'une idée en tête, « comment peut-on vivre ailleurs qu'à la montagne ? »

40 ans plus tard, Frédéric Desfrenne, formateur de profession, n'a toujours pas perdu son rêve d'enfance. Passionné par la montagne, auteur du livre *Micro-aventures, cabanes non gardées, des lieux insolites pour s'ensauvager*, Frédéric a réussi à fédérer une communauté de 25 000 personnes autour des cabanes, et de ces refuges de montagne non gardés, sommairement équipés, destinés à héberger les randonneurs. Zoom sur sa passion !

Seyssinois par adoption, Frédéric s'installe dans la région des Alpes pour réaliser son rêve d'enfance. En 2020, lassé des confinements répétés, il effectue une échappée dans le massif de Belledonne où il y découvre le Habert des Sabottes, une cabane à 1700m d'altitude où il trouve refuge. Là-haut, il se remémore une citation de l'écrivain Sylvain Tesson : « *Tant qu'il y aura des cabanes, rien ne sera vraiment perdu* » et partage sa trouvaille sur son compte Instagram. L'aventure du cabaneur est alors lancée...

La bible des cabanes

Fruit d'un travail collaboratif de plusieurs passionnés de la montagne, le livre *Micro-aventures, cabanes non gardées*, s'ouvre sur un carnet pratique énumérant les éléments essentiels à connaître pour préparer vos premiers séjours. Il contient aussi un guide de 100 cabanes françaises, dont une sélection de 20 pépites insolites de par leur charme et leur originalité. Chaque fiche de cabane contient une présentation de l'équipement, les coordonnées GPS et géographiques, la distance à parcourir et une solution de repli dans la mesure du possible. Ainsi, rien n'est laissé au hasard pour organiser vos sorties.

Alors, prêt pour l'aventure ? ♦



©Banque alimentaire

Collecte de la banque alimentaire

Organisez la solidarité

Chaque dernier week-end de novembre, les Banques Alimentaires organisent leur collecte dans de nombreux magasins en France.

Cette année encore, la ville et le CCAS de Seyssins sont solidaires de cette grande action nationale, essentielle pour récolter des denrées alimentaires et produits d'hygiène pour les personnes en situation précaire. Bénévoles de la Banque Alimentaire de l'Isère, élus de Seyssins et agents du CCAS vous donnent donc rendez-vous le **vendredi 24 et le samedi 25 novembre dans vos magasins Intermarché et Netto** pour collecter le maximum de dons pour les plus démunis. Face à la hausse croissante et régulière de la demande d'aide alimentaire, nous comptons sur vous !

Devenez gilets orange !

Si vous souhaitez vous engager dans cette action citoyenne, il vous est possible de devenir bénévole quelques heures le 24 ou le 25 novembre. Pour cela, merci de prendre contact avec le CCAS au 04 76 96 03 25.

Vous souhaitez soutenir cette action solidaire d'une autre façon ?

Depuis chez vous, en quelques clics, il vous est possible de faire un don financier, déductible à 75% de votre impôt sur le revenu. Rendez-vous sur « Mon panier solidaire » : banquealimentaire.org/mon-panier-solidaire-la-collecte-nationale-en-ligne

Collecte de protections périodiques

En 2023, près de quatre millions de femmes sont victimes de précarité menstruelle. Un chiffre alarmant qui non seulement a doublé en deux ans, mais qui risque de s'aggraver au regard de la conjoncture économique actuelle.



Pour lutter contre cette précarité et soutenir les femmes touchées de plein fouet, le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec le Planning Familial de l'Isère, organise une collecte de protections périodiques jusqu'au jeudi 30 novembre.

Vous souhaitez apporter votre aide ?

Vous pouvez déposer directement vos dons (serviettes périodiques, tampons, coupes et culottes menstruelles), aux bornes mises à disposition, soit à l'hôtel de ville (parc François-Mitterrand), soit à l'accueil du CCAS (40, rue de la Liberté), aux horaires d'ouvertures.

Aides de fin d'année

Allocations seniors

Vous avez 70 ans ou plus et percevez l'allocation de solidarité aux personnes âgées ? Vos revenus sont inférieurs à 961,08 € pour une personne seule, et inférieurs à 1 492,08 € pour un couple ? Vous pouvez alors prétendre à l'allocation seniors.

Pour en bénéficier, merci de fournir au CCAS avant le 30 novembre 2023 :

- ▶ L'avis d'imposition 2023 sur vos revenus de 2022
- ▶ Une copie de notification Carsat 2023
- ▶ Une copie de votre carte nationale d'identité
- ▶ Un relevé d'identité bancaire

Abonnés de l'eau

Si vous n'êtes pas imposables sur le revenu (avant déduction d'impôts) et si vous avez trois enfants à charge ou plus, vous pouvez obtenir une allocation relative à l'abonnement eau.

Pour en bénéficier, votre dossier doit être constitué et remis au CCAS avant le 30 novembre 2023 :

- ▶ La copie du livret de famille
- ▶ L'avis d'imposition 2023 sur vos revenus de 2022
- ▶ Un relevé d'identité bancaire

+ d'infos : 04 76 96 03 25



Recherche de bénévoles

Vous avez un peu de temps ? Vous souhaitez participer à la vie de la commune ?

Le CCAS de Seyssins recherche des bénévoles pour son atelier d'écriture et pour son service de ludothèque.

• Atelier d'écriture

Si vous aimez l'écriture et les moments de rencontres et d'échanges, pourquoi ne pas devenir le futur animateur ou la future animatrice de l'atelier d'écriture ? Entouré d'une petite dizaine de personnes, vous pourrez partager le plaisir des mots et permettre à certains de rompre la solitude.



• Ludothèque

Jeux sur place, gestion des prêts... donnez un coup de main à la petite équipe dynamique des bénévoles de la ludothèque les mercredis de 16h à 18h30 (hors vacances scolaires). Un bon moyen de faire des rencontres dans une ambiance détendue et familiale.

+ d'infos : au 04 76 96 03 25

Un mois d'échanges et de solidarité



Octobre rose

Pour soutenir la campagne nationale « Octobre rose », la commune et le CCAS de la ville de Seyssins se sont mobilisés pour sensibiliser la population et promouvoir le dépistage précoce du cancer du sein, notamment par l'autopalpation. Des rencontres ont été organisées devant les écoles avec des agents du CCAS et Samia Karmous, conseillère municipale. Symboles du combat contre le cancer du sein, des rubans roses, confectionnés par des élues, le pôle seniors et des membres de l'association Seyssins Couture, ont également été distribués à cette occasion.



Semaine bleue

Dans le cadre de la semaine bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, la commune et le CCAS, en partenariat avec l'école Louis-Armand ont organisé en octobre plusieurs activités intergénérationnelles. Pour sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge aux vertus du sport, les seniors ont chaperonné les maternelles dans leur séance hebdomadaire de marche et ont parcouru au total plus de 3 000m. La journée s'est achevée sur une belle note avec une rencontre entre les chorales de l'école et du pôle seniors, pour découvrir les classiques de la chanson française.

Repas des seniors

Le traditionnel repas des seniors, organisé chaque année par la ville et le CCAS aura lieu le dimanche 3 décembre à 12h au Prisme – 89 avenue de Grenoble.

Vous avez 70 ans et plus et souhaitez participer au repas ?

Une invitation et un bulletin d'inscription seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres des foyers seyssinois (ndlr. Cette année les invitations ne sont pas nominatives en raison de la réglementation relative à la protection des données).

Si vous êtes concerné, il vous suffira de retourner le coupon-réponse au CCAS avant le 15 novembre.

Au fort de Comboire

Seyssins Montagne



Le dernier jeudi de septembre, 90 adhérents de Seyssins Montagne se sont donnés rendez-vous au fort de Comboire. Les marcheurs sont partis des Nalettes, de Pré Nouvel, ou encore du parking des Garlettes. Ils se sont répartis en quatre groupes de différents niveaux pour faire un dénivelé entre 230 et 750 m et une distance comprise entre 5 et 14 km.

Tous se sont retrouvés vers midi au fort pour prendre l'apéritif partagé avec une quinzaine d'amis de l'association qui ont rejoint directement le fort.

Un copieux buffet a régalé l'ensemble des participants qui ont tous contribué à la garnir.

Au moment du dessert, l'actuelle doyenne de l'association, et les deux plus anciens accompagnateurs, toujours fidèles pour emmener les randonneurs, ont été honorés. Tous les adhérents se sont ensuite répartis en trois groupes pour bénéficier des explications détaillées de trois passionnés de l'association des Amis du Fort de Comboire.

Voilà une journée amicale d'un bon nombre de randonneurs qui se sont retrouvés avec les adhérents qui ne marchent plus, mais qui partagent toujours l'ambiance très conviviale de Seyssins Montagne.

Prochaine projection

Camera Club Dauphinois

Nous vous proposons, une nouvelle projection sur les transformations de Seyssins à travers le temps. Après « Si Seyssins nous était conté ! » sur la ruralité, « les grands travaux » qui ont permis l'essor des mobilités douces avec l'arrivée du tram et la construction de la passerelle sur le Drac, cette séance intitulée « Quelques travaux remarquables à Seyssins » présentera les évolutions suivantes : le quartier de Pré Nouvel où les fouilles archéologiques ont permis de voir que les romains étaient passés par « Seyssix », le quartier du centre avec la construction de l'EHPAD depuis ses fondations jusqu'à l'inauguration et enfin, les Garlettes « vers

l'au-delà » avec l'érection d'une stèle originale au sein du cimetière.

Le message artistique de cette œuvre est dévoilé par son créateur, Pierre Martin.

Rendez-vous le mardi 16 janvier 2024 à 15h et à 20h30 à l'espace Schoelcher à Seyssins.

Tarif : 5 €



Prochains rendez-vous

Réseau d'échanges réciproques de savoirs

Dans la dynamique de notre RERS, plusieurs futurs adhérents ont été conquis par la diversité des échanges proposés, anciens ou nouveaux. Une formation pour les adhérents a été effectuée courant octobre sous la houlette de Thérèse et Françoise afin de mieux connaître les valeurs du réseau. Nous nous retrouverons toutes et tous lors de l'AG festive le vendredi 1er décembre à la salle Vauban à Seyssinet-Pariset à partir de 18h. Chaque adhérent peut confectionner un mets sucré ou salé que nous partagerons. Les boissons seront offertes par le Réseau. En début d'année 2024, un Thé du Réseau vous sera proposé dont le thème n'est pas encore arrêté.

Places disponibles

Cours de langues

La rentrée des cours de langues (CDL) se passe bien. Le forum a été fructueux et nous avons retrouvé le niveau d'inscriptions de l'année dernière. Toutefois il reste encore quelques places disponibles pour les collégiens le mercredi, soit à 14h soit à 15h. C'est un très bon soutien à l'oral qui contribue à acquérir de la confiance pour s'exprimer.

Cette année, petite nouveauté, suite à une demande importante nous avons ouvert un cours pour débutants en espagnol le jeudi soir à 18h30 et il reste encore quelques places disponibles. Il reste également quelques places en conversation anglaise le mardi à 16h30, sachant que pour un enseignement de qualité nous limitons à 12 les participants à chaque cours.

+ d'infos : cdl.seyssins@gmail.com



Retour sur...

Seyssins Accueil

51 adhérents sont partis en escapade en Camargue pendant 4 jours, avec découverte de taureaux dans une manade, démonstration des gardians, marquage d'un petit veau, déjeuner « gardiane » et spectacle dans l'arène avec raseurs et jeux traditionnels, puis découverte d'un moulin à huile.

Le lendemain, visites guidées de Sète et de Montpellier (en petit train et à pied). Le 3^e jour était réservé aux Salins du midi (en

petit train) et le travail du saunier avant le déjeuner à l'intérieur des remparts d'Aigues-Mortes et une croisière sur le canal du Rhône à Sète et une dégustation de vins des sables au caveau.

Dernier jour avec la visite guidée de la bambouseraie à Gènerargues, un succulent repas et le petit train à vapeur des Cévennes avant le retour sur Seyssins.

Dates à retenir pour les adhérents :

- Vendredi 17 novembre, repas voyages avec rétrospective de photos
- Apéritif de Noël le 8 décembre



Un fil à la patte

Hymne aux Sens

Après la présentation en octobre de la création intergénérationnelle « Perles d'Histoires », mettant en lumière les écrits des personnes âgées de l'atelier d'écriture « Des vies et des écrits » du CCAS, mené par Françoise Riekel, et ayant permis aux jeunes et moins jeunes de partager la scène autour de la 15^e édition d'un projet poétique et philosophique, la compagnie théâtrale Hymne aux Sens présentera les 16 et

17 décembre prochain « Un Fil à la Patte » de Georges Feydeau. Dans cette adaptation de G. William, mise en scène par Muriel Ginier-Gillet et placée dans les années 30, mensonges et non-dits dérouleront sous vos yeux des rencontres explosives et décalées entre les différents personnages cocasses de cette comédie burlesque, déjà présentée avec succès en juin 2023, et où résonnent bonne humeur et éclats de rire.

Infos et réservations :
hymneauxsens@gmail.com



Hommage

Association des riverains du Jouffrey

Très discrète, elle aimait beaucoup la nature et les oiseaux, Monique Chaulanges habitait de longue date le quartier du Jouffrey. Professeure d'histoire, elle avait collaboré à la publication de livres d'Histoire de France. Elle suivait avec intérêt l'activité de notre association, en particulier ce qui concernait la défense de l'environnement naturel et des arbres... Elle vient de nous quitter à 88 ans. Nous tenions à lui rendre un chaleureux hommage aujourd'hui.

Demande de parcelle

Seyssins jardins

Les personnes intéressées pour obtenir une parcelle de terrain dans les jardins familiaux de la Frange verte, peuvent faire leur demande avant la fin de l'année par courrier auprès de l'association : Seyssins Jardins - 8, rue Joseph-Moutin - 38180 Seyssins
+ d'infos : sites.google.com/site/seyssinsjardins



Bientôt la reprise

Seyssins ski de fond

Prêts à chausser skis de fond, raquettes et crampons avec Seyssins Ski de Fond en 2024 ?

Présents au Forum des Associations le 9 septembre, les membres de Seyssins Ski de Fond se sont retrouvés le lendemain, dimanche 10 septembre 2023 pour la sortie festive organisée à Lyon. Retrouvailles conviviales et belle journée pour le club sous un chaud soleil ! Il faut penser maintenant à la prochaine saison qui débutera le dimanche 7 janvier 2024. Nous prévoyons neige et galettes des rois et parions qu'elles seront au rendez-vous !

Le Conseil d'Administration vous convie à la réunion des inscriptions et adhésions pour les anciens comme pour les nouveaux, qui se tiendra le jeudi 23 novembre 2023 à la Maison des Associations de 18h à 20h. (Prévoir chéquier et certificat médical)

Pour le calendrier des sorties et plus d'infos consulter le site UAS Seyssins Ski de Fond :

sites.google.com/view/uas-seyssins/associations/sportives/ski-de-fond

ou l'adresse :

seyssins.skidefond@gmail.com

Nous vous attendons nombreux !

Retour sur...

Les Furets jaunes

Début juillet, un interclub a rassemblé le club de spéléo des Furets Jaunes de Seyssins et les jeunes de Pic&Col (association de sports de montagne, quartier de la Villeneuve), leurs encadrants et leur famille, lors d'une journée mixte spéléo - escalade. Tout ce petit monde s'est aventuré dans la Grotte Roche pour y découvrir son histoire, ses concrétions, son toboggan dans le noir complet et ses huîtres pas tout à fait fraîches, fossiles datant de 120 millions d'années. Puis il était temps de parfaire ses techniques d'escalade - ou de sieste dans les hamacs, selon l'humeur ! - par un après-midi ensoleillé sur les rochers de Combeauvieux. Il paraît que le retour en voiture était plus calme que l'aller, et que l'expérience est à refaire. À bientôt sous terre !

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse lesfuretsjaunes@gmail.com !

Vente de chocolats

École de Danse

L'école de danse de Seyssins organise une vente de chocolats, en partenariat avec *Les Chocolats d'Isa*. Chocolatière dans notre région, Isa régale les gourmets avec ses créations originales et de qualité ! Vous pouvez passer commande, via le bon de commande, disponible sur ecolededanseseyssins.fr, jusqu'au 24 novembre 2023, pour une livraison dans les locaux de l'école de danse, la semaine du 18 décembre 2023.

Enveloppe à déposer dans la boîte aux lettres de l'école de danse, au Patio, 40, rue de la Liberté à Seyssins.

Alliez l'utile à l'agréable : 20% des ventes sont reversées à l'école de danse.

Vos papilles vous diront merci !

La saison 2023-24 est lancée !

UAS Volley

Après la saison 2022-23 historique en termes de résultats avec 3 montées en niveau supérieur, le club continue son développement avec un nombre record de licenciés pour cette nouvelle saison. Au niveau sportif, les équipes seniors seyssinoises gardent la même dynamique : chez les filles, l'équipe fanion Nationale 2 et la réserve en Prénationale sont toujours invaincues après 3 journées ; chez les garçons, les deux équipes en Prénationale et Régionale sont au contact des meilleurs.

Même réussite chez les jeunes avec 100% de qualification au 2^e tour de la Coupe de France et une présence dans tous les championnats départementaux. Tout cela dans la bonne humeur et l'esprit familial du club qui perdure grâce à l'engagement de plus en plus nombreux des bénévoles et des entraîneurs qualifiés.



Venez encourager nos équipes le week-end au Gymnase Yves Brouzet !



Le Maul

Rugby Club de Seyssins

Le Maul, le club des partenaires du RC Seyssins, fête son premier anniversaire !

Il y a un an, le Rugby Club de Seyssins créait son tout nouveau club d'affaires, le Maul, un espace de rencontres pour les entreprises partenaires. Douze mois après son lancement, le Maul réunit désormais plus de 100 entreprises et est devenu bien plus qu'un simple réseau. C'est devenu le reflet d'une véritable dynamique entrepreneuriale dans la région.

Le Maul ne se contente pas d'offrir une visibilité exceptionnelle à nos partenaires, il favorise également des rencontres fructueuses entre entrepreneurs. Quatre événements annuels sont organisés pour

encourager les échanges d'affaires et le développement mutuel. Au cœur de cette réussite, le RCS, fort de son effectif record en seniors, de ses 2 équipes compétitives en catégorie junior et de 2 autres en catégorie cadet, qui évoluent toutes deux au niveau national, le plus haut niveau amateur. L'inclusion est aussi une valeur forte au sein du RCS, avec la section de rugby adapté : Les Fabulou's.

Si vous souhaitez rejoindre le Maul pour donner de la visibilité à votre activité, rencontrer d'autres chefs d'entreprises et développer votre activité ou/et montrer votre engagement pour une société plus inclusive, contactez Gilbert Poggioli : poggioli.gilbert@outlook.fr

Début de saison

Yoga Seyssins

Tous nos adhérents ont pris plaisir à retrouver leurs professeurs et à redémarrer les cours dès le 11 septembre, suite au forum des associations. **L'association propose 7 créneaux de cours qui incluent différentes variantes de Yoga :** le Viniyoga, le Hatha Yoga, le Yoga sur chaise (décliné du Viniyoga), le Yin Yoga, le Yoga Nidra. Au terme du premier mois, il reste une place au cours de yoga sur chaise, le lundi de 10h30 à 11h30 en salle Simone Veil. Plusieurs stages, menés par chacune de nos professeurs, se tiendront également le samedi matin et sont ouverts aux non adhérents. Pour plus d'information, contactez-nous par email : yogaseyssins@gmail.com.

Cette année, l'association compte 150 adhérents et le bureau prépare l'Assemblée Générale qui aura lieu le mercredi 22 novembre.

Vous retrouverez les horaires, lieux et modalités d'accès aux cours ainsi que les actualités de l'association sur notre site internet :

yoga-seyssins.assoconnect.com

LEJS

Ski du mercredi 2024

Comme tous les ans, nous proposons aux enfants du CP au CM2 de les accompagner sur les pistes de ski du Vercors. 8 séances programmées de janvier à mars (hors vacances scolaires) où les enfants pourront s'initier à la pratique du ski de piste et passer les étoiles !

Journée composée de 1h30 de ski avec les animateurs/bénévoles et 1h30 de ski avec les moniteurs ESF.

Sortie de la plaquette d'information le 20 novembre et inscriptions le 27 novembre en ligne sur le portail familles LEJS. Places limitées !

Accueil de loisirs

Aux vacances de Noël, l'accueil de loisirs sera ouvert uniquement

du mardi 2 janvier au vendredi 5 janvier 2024. Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 4 décembre à 9h sur le portail familles LEJS.

Ski Pôles jeunesse 2024

5 sorties à la demi-journée sur inscription à partir du 27 novembre. Niveau minimum demandé 3^e étoile.

Soirée famille « Casino »

L'équipe d'animation et le conseil d'administration de LEJS vous attendent **le vendredi 8 décembre à partir de 19h au Prisme.**

De nombreuses animations pour les petits et grands pour passer un bon

moment en famille. Buvette et restauration sur place. Venez nombreux !



SEYSSINS NATURE ET SOLIDAIRE

Depuis quelques années, nos modes de vie sont bousculés sans cesse par l'actualité et les nouvelles conditions posées par la crise énergétique. Dans ce contexte, nous avons fait le choix de consolider nos capacités à engager des projets pour l'avenir tout en continuant à offrir des infrastructures de qualité : écoles, locaux associatifs, multiaccueil, et demain, seulement, la médiathèque.

Conscients de nos responsabilités, nous agissons, nous créons la ville de demain, pour tous, n'en déplaise à notre opposition qui, à défaut de réelle implication ou propositions pour Seyssins, se contente de propos acerbes pour exister.

À l'écoute des Seyssinoises et Seyssinois, à l'occasion de toutes les manifestations, en collaboration avec nos instances participatives (conseil des sages, Ceci, conseil municipal jeunes), nous améliorons notre cadre de vie en fonction des usages : rénovation thermique de l'école Blanche-Rochas avec un objectif de 50 % d'économies, stores orientables à l'école Condorcet pour le confort de tous, audit de l'école Louis Armand, installation de systèmes de traitement de la qualité de l'air dans les crèches, rénovation patrimoniale de l'église Saint-Martin, installation d'énergies renouvelables avec la création d'un réseau chaleur bois et la pose de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments en autoconsommation, plantations d'arbres pour lutter contre la chaleur...

Tous ces investissements indispensables, subventionnés et élaborés avec des experts, expriment le travail et l'engagement de vos élus pour préserver un niveau de service très envié et un environnement recherché par tous. Grâce à la contribution de chacun, nous pourrions construire une ville durable et solidaire répondant aux défis sociaux et environnementaux.

Seyssins nature et solidaire

Fabrice Hugelé, Julie de Breza, Sylvain Cialdella, Josiane de Reggi, Jean-Marc Paucod, Anne-Marie Lombard, Loïck Ferrucci, Nathalie Marguery, Pascal Faucher, Françoise Collot, Arnaud Pattou, Délia Moroté, Yves Donazzolo, Philippe Chevallier, Samia Karmous, Laurent Chapelain, Carole Viton, Pierre Anger, Célia Borré, Emmanuel Courraud, Jihène Shaiëk, Chantal Donzel

INVENTONS COLLECTIVEMENT DEMAIN

+34.95 %

Vous avez été nombreux à nous interroger sur votre feuille d'impôt. En effet, le choc est terrible. Des familles sont en difficulté à cause de cette majorité municipale, **première pour le matraquage fiscal en Isère et dernière pour l'écologie dans la métropole.**

Vous nous avez dits : « La majorité municipale de Seyssins a osé », « ils vont faire quoi avec l'argent : des photos et de la communication ? », « Pourquoi ne pas avoir demandé notre avis, avant ? », « Les proches de la majorité disent qu'ICD exagère, mais c'est bien ICD qui a raison en expliquant qu'une autre méthode est possible ».

Tous les propriétaires Seyssinois vont payer **+34,95 %** de part communale de taxe foncière en 2023. **Cette hausse est hallucinante, incompréhensible.** Nous l'avons contesté, avec énergie. Mais nous ne sommes que 5 élus ICD et eux sont 22. Ils n'ont pas bronché et suivent toujours le maire sans aucune discussion. À quoi servent-ils ?

Nos voisins de Seyssinet et de Claix avec des offres de services comparables **choisissent de ne pas dépasser la hausse liée à l'inflation (+7,1 %).** C'est donc possible !

Rien ne justifie cette augmentation sauf à compenser des dépenses discutables comme la municipalisation du périscolaire ou d'éventuels projets d'investissements disproportionnés pour la taille de Seyssins. Où est-ce pour arroser quelques secteurs en vue des prochaines élections ? **Restons vigilants sur ces pratiques électoralistes dignes d'un autre temps et préparons 2026 pour changer de majorité !**

Ces informations, vous ne les trouverez pas sur le site de la commune, ni dans Info Seyssins consacré à l'autocongratulation de la majorité.

Vous pouvez continuer à nous suivre sur notre site ICD icd-seyssins.fr et nous contacter : inventonscollectivementdemain@gmail.com

Pour le groupe ICD, Laurence Algudo, Isabelle Boeuf, Catherine Brette, François Gilibert, Eric Grasset.

SEYSSINS ENSEMBLE

A Seyssins, **70 % des foyers fiscaux ont reçu l'avis d'impôt de Taxe foncière pour 2023.**

Cette taxe est due par les propriétaires de biens immobiliers.

Les taux sont votés en mars par le Conseil Municipal, l'intercommunalité et le syndicat de communes

La cotisation résulte de la multiplication de la Base par le taux voté, pour les locaux d'habitation.

La Base est elle-même augmentée par un vote du Parlement. Cette année les bases sont augmentées de **7,1 %**, ce qui est supérieur à l'inflation 5,2 % en 2022. Le taux Communal augmente de **26 %, passant de 46,75 à 58,91 %**

La cotisation totale est augmentée de **29,3 %.**

Pour 1000€ payés hier c'est 1293 € qu'il faut payer aujourd'hui,

Cette augmentation n'est pas due à la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales. **Pour les collectivités cette suppression a été intégralement compensée par l'État.**

La responsabilité du dérapage incombe à la commune, à sa mauvaise gestion depuis plusieurs décennies et à ces choix, qui sont aujourd'hui assumés

La faute fatale a été la souscription d'un emprunt toxique et de plus en plus toxique, sans vote, qui a empêché la commune d'investir pour moderniser ses équipements. On le voit encore aujourd'hui avec une grande majorité de bâtiments communaux chauffés au gaz.

Ce n'est pas l'impôt payé par tous mais une taxe qui est augmentée pour une partie seulement de la population accentuant les difficultés financières des seyssinois.

Mais d'autres choix sont possibles pour Seyssins.

Nous sommes à mi-mandat.

Nous devons réfléchir à une autre façon de développer et de bien gérer Seyssins.

NB : Toutes les informations chiffrées et en caractères gras sont reprises du document de la Direction Générale des Finances Publiques - Taxes foncières pour 2023 – Avis d'impôt

Anne-Marie Malandrino et Bernard Lucotte
seyssins.ensemble@gmail.com



EXPOSITION

Du 8 au 29 |

Vernissage le mercredi 8 à 19h

Centre culturel Montrigaud

Les fleurs de l'âge – Photos et vidéos d'Irvin Anneix. En partenariat avec la Maison de l'Image.

Entrée libre - Horaires d'ouverture sur seyssins.fr

Visite commentée pour les groupes, du mardi au samedi, toute la journée sur rendez-vous.

CIRQUE



Judi 9 | 19h30

Le Prisme

Mentir Lo Minimo – Par la compagnie

Alta Gama. À partir de 6 ans

Tarifs : de 9 à 16 €

☎ 04 76 21 17 57

billetterie-lilyade.mapado.com

THÉÂTRE

Du 9 au 19 |

Espace Victor-Schoelcher

Le repas des Fauves

Par la compagnie 23h24

Tarifs : 8 et 10 €

Horaires sur seyssins.fr

☎ 09 51 14 00 16

argaris.wix.com/2324

COMMÉMORATION

Samedi 11 | 10h

Cimetière de la Paix – Vieux Village

Commémoration de l'Armistice de 1918, fin de la Première Guerre Mondiale

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 13 | 20h

Le Prisme

Séance publique retransmise sur seyssins.fr et Youtube

CINÉ DOCUMENTAIRE

Mercredi 15 | 19h30

Espace Victor-Schoelcher

La vallée des loups – Rencontre de loups sauvages et de leur chasseur.

Tout le monde est invité.

Entrée libre sur réservation

☎ 04 76 21 17 57

billetterie-lilyade.mapado.com

THÉÂTRE



Vendredi 17 | 19h30

L'ilyade – Seyssinet-Pariset

Helen K – D'Elsa Imbert. Entre théâtre et danse, le récit bouleversant d'un destin hors du commun. Dans le cadre du Mois de l'Accessibilité. À partir de 8 ans

Tarifs : de 11 à 18 €

☎ 04 76 21 17 57

billetterie-lilyade.mapado.com

CONFÉRENCE

Samedi 18 | de 9h à 12h30

Ferme Heurard

Autisme et scolarité – Animée par

Nelly Coroir, psychologue spécialisée.

Conférence organisée par l'association Envol Isère Autisme avec le soutien de la ville de Seyssins.

Gratuit sur inscription

☎ envol.conf.form@orange.fr

CONFÉRENCE

Mardi 21 | 20h

Salle Edmond-Vigne

23, rue des Alpes – Fontaine

Le sommeil du tout petit – Organisée par les relais petite enfance de Seyssins,

Seyssinet, Sassenage et Fontaine

Gratuit sur inscription

☎ 04 76 96 78 43

IMPRO

Vendredi 24 | 19h30

Samedi 25 | 19h30

Dimanche 26 | 15h

Espace Victor-Schoelcher

La griffe de l'impro – 3 jours d'impro,

1 stage gratuit et 4 spectacles par la

compagnie Le Tigre

Participation libre

☎ tigre-impro.fr

LES BÉBÉS BOUQUINENT

Samedi 25 | 10h30

Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac

Histoires animées, comptines et jeux

Entrée libre sur réservation

☎ 04 76 21 48 47

ATELIER ÉCO-CONSO



Mercredi 29 | 14h

Bibliothèque Lucie-Aubrac

Fabriquez vos produits ménagers avec des ingrédients naturels

Gratuit

☎ 04 76 21 48 47

bibliotheque.lucie.aubrac@

mairie-seyssins.fr

CONCERT

Mercredi 29 | 20h30

L'ilyade – Seyssinet-Pariset

Blick Bassy + Anaïs Rosso – Rencontre

de deux artistes engagés, adeptes de

sonorités indie-pop et afro-soul.

En partenariat avec Mix'Arts. Tout public

Tarifs : de 11 à 18 €

☎ 04 76 21 17 57

billetterie-lilyade.mapado.com

12

THÉÂTRE

Mercredi 6 | 19h30

Le Prisme

On vous raconte des histoires

Un spectacle intelligent et irrésistible de drôlerie par la compagnie du Détour.

À partir de 8 ans

Tarifs : de 10 à 16 €

📞 04 76 21 17 57

billetterie-lilyade.mapado.com

ATELIER BD NUMÉRIQUE

Samedi 9 | 14h

Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac

Création d'une BD, d'un roman graphique ou de tout autre récit

Avec l'aide du conseiller numérique de la ville et de la bibliothécaire du Club Ado

Entrée libre sur réservation

📞 04 76 21 48 47

Les rencontres sportives

Football – // Dimanche 5 novembre – 15h – Seyssins reçoit Gières // Dimanche 26 novembre – 14h30 – Seyssins reçoit Échirolles // *Espace sportif Jean-Beauvallet*

Rugby – Dimanche 12 novembre – 15h – Seyssins reçoit Châteauneuf St Marcel XV // Dimanche 3 décembre – 15h – Seyssins reçoit Renage-Rives // Dimanche 10 décembre – 15h – Seyssins reçoit l'US 2 Ponts // *Espace sportif Jean-Beauvallet*

Volley – Dimanche 19 novembre – 14h – Seyssins N2F reçoit Strasbourg UC // Dimanche 3 décembre – 16h – Seyssins N2F reçoit Saint-Chamond // *Gymnase Yves-Brouzet.*

Infos pratiques

HÔTEL DE VILLE

Parc François-Mitterrand - 38180 Seyssins

courrier@mairie-seyssins.fr

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h

et de 14h à 17h, mardi de 8h30 à 12h



SERVICES MUNICIPAUX

Accueil / citoyenneté - 04 76 70 39 00

État civil - 04 76 70 39 03

Secrétariat général - 04 76 70 39 00

Restauration scolaire - 04 76 70 39 29

Services techniques - 04 76 70 39 11

Urbanisme - 04 76 70 39 11

Location de salles - 04 76 70 39 94

Police municipale - 04 76 70 53 51

CCAS « Le Patio » - 40, rue de la Liberté - 04 76 96 03 25

Bibliothèque Lucie-Aubrac - 133, avenue de Grenoble - 04 76 21 48 47

Déchèterie - 0 800 50 00 27

Du mardi au jeudi de 12h30 à 17h30

Le vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h30

Agence postale communale - 04 76 49 24 89

Lundi de 14h à 19h

Du mardi au vendredi de 14h à 17h



AUTRES SERVICES

Permanences sur rendez-vous:

Avocat conseil - 04 76 70 39 00

Conseil énergie - 04 76 10 00 10

Architecte conseil - 04 76 70 39 02

Conciliateur (à Seyssinet) - 04 76 70 53 53



NUMÉROS D'URGENCE

EDF/GDF urgence gaz - 0 800 473 333

Enedis urgence électricité - 09 72 67 50 38

Eau potable - 04 57 38 47 95

Urgence hors horaires bureau - 04 76 98 24 27

Gendarmerie - 04 76 21 55 22

Aide information victimes (AIV) - 04 76 21 55 22

Pharmacie de garde - 0 825 74 20 30 (0,15€/min)

ou sur pharmadegarde.com

Pompiers - 18 ou 112

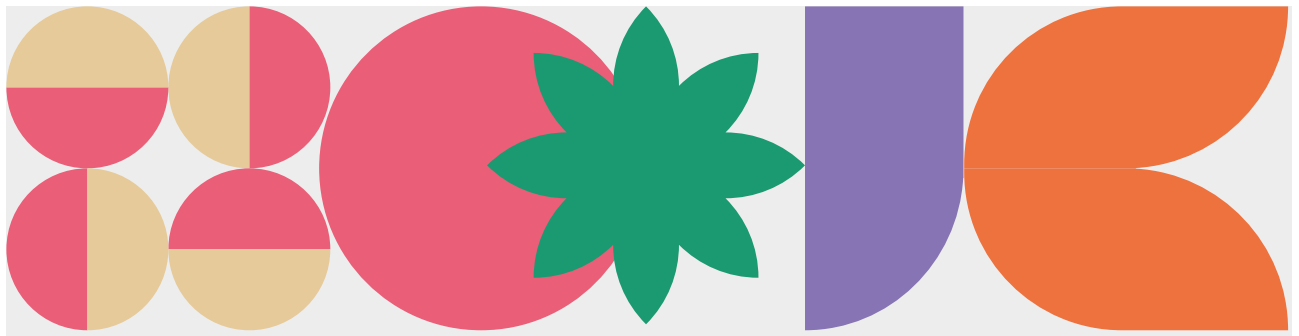
Samu - 15

Urgences sourds, malentendants - 114

Centre antipoisons - 04 76 42 42 42

SOS médecin - 04 38 70 17 01


Service Local de Solidarités - 04 57 42 50 00



Marché de Seyssins

**Du choix, de la proximité,
de l'artisanal, des produits locaux...**

Dimanche
8h-13h
Le Prisme



**Boucherie - Fromagerie
Primeur - Boulangerie
Pâtisserie - Traiteur
Huitres et poissons
Buvette...**

